

**LES CHIENS  
NE FONT PAS  
DES CHATS.  
LES PAUVRES  
ENGENDRENT  
DES PAUVRES.**

**« Il m'arrive, moi, assez régulièrement de voir dans les banlieues bidonvilles de grandes cités africaines ou latino-américaines des nuées de jeunes gens qui shootent sur une balle, qui grattent la guitare et qui ont l'air heureux et des filles qui se font des nattes les unes aux autres et qui rient.**

**Les gens d'ici font la gueule. »**

Yvon Biefnot, à propos des habitants du Borinage.

Cet ancien président PS du Parlement wallon est interviewé dans le film de Patric Jean Les enfants du Borinage, lettre à Henri Storck, 1999.

### **Joël Girès et Cécile Piret**

Centre METICES, Université libre de Bruxelles

*Bien que l'idéal d'égalité des chances soit très présent dans notre société, la reproduction intergénérationnelle des inégalités est indéniable. Encore et toujours, l'origine sociale conditionne les possibilités d'avenir et les ressources disponibles. Le constat suivant en est exemplatif : en Belgique, un enfant d'ouvrier peu qualifié a 53 fois moins de chances qu'un enfant de cadre supérieur de devenir cadre supérieur<sup>171</sup>.*

Loin de nous l'idée que tout le monde devrait être cadre supérieur. Cette statistique a simplement le triste mérite de montrer que l'appartenance à l'une ou l'autre classe sociale destine les uns et les autres à des conditions de vie très différentes, les cadres supérieurs bénéficiant d'avantages sociaux que les ouvriers n'ont pas. Ces processus de reproduction des inégalités sociales peuvent se comprendre à travers les moments clés d'une trajectoire sociale.

### **Le parcours scolaire**

Selon son origine sociale, un enfant n'aura pas le même destin scolaire. On peut déjà le constater à l'entrée du secondaire : à ce stade de leur parcours, 50 % des enfants dont l'un des deux parents ne dispose pas de diplôme sont en retard d'au moins une année ; ce chiffre est de seulement 10 % pour les enfants dont l'un des deux parents a un diplôme du supérieur<sup>172</sup>. Les inégalités sont aussi visibles dans le choix des filières : à

---

171/ Ghesquière, F., Girès, J., *Classes sociales et inégalité des chances* : [www.inegalites.be](http://www.inegalites.be).

172/ Recensement de 2001.

Bruxelles, 65 % des élèves du technique ou du professionnel ont un père ouvrier ou au chômage ; les élèves qui ont cette origine sociale ne sont que 20 % dans l'enseignement général<sup>173</sup>.

Les parents ne sont pas à blâmer pour cette situation ; il faut plutôt pointer du doigt le fait que les ouvriers ou les personnes au chômage ont des ressources moins élevées, et donc moins d'opportunités à offrir à leurs enfants. Les élèves dans les filières techniques ou professionnelles bénéficient par exemple moins souvent d'une chambre personnelle ou d'une bibliothèque à la maison. De plus, ayant suivi un cursus court, les parents les moins nantis maîtrisent moins bien les codes de l'école et son fonctionnement (la familiarité avec les matières enseignées, la logique de division en filières, etc.) et rencontrent donc plus d'obstacles pour aider leurs enfants<sup>174</sup>.

Toutes ces inégalités scolaires mises bout à bout ont comme conséquence le fait que l'enseignement supérieur est fréquenté en majorité par des enfants qui ont des parents venant de milieux favorisés : les autres se sont fait éliminer avant. Mais les inégalités ne s'arrêtent pas aux portes de l'université : celle-ci élimine également en son sein les étudiants les moins favorisés au cours des cursus qu'elle propose<sup>175</sup>. En réalité, ne pas faire d'études supérieures – de même qu'être inscrit dans une filière technique ou professionnelle plutôt que dans l'enseignement général – n'est pas un problème en soi. L'injustice réside dans le fait que les différents niveaux de diplôme n'offrent pas un même accès aux ressources sociales et vont, notamment, sanctionner les individus sur le marché du travail.

### **L'insertion sur le marché du travail**

Le marché du travail est organisé selon une hiérarchie des statuts et des revenus qui confirme et accentue les inégalités déjà renforcées par l'école. En Région wallonne, par exemple, le taux de chômage est de 17,5 % pour les diplômés du secondaire inférieur, 11 % pour les diplômés du secondaire supérieur et 5,8 % pour les diplômés du supérieur. De plus, les personnes issues des régions défavorisées vont être plus fortement pénalisées : à titre comparatif, le taux de chômage s'élève à 23,6 % à Seraing et à 5,4 % à Hoeilaart<sup>176</sup>.

La différence de diplôme se répercute également dans la hiérarchie des salaires : un travailleur diplômé de l'université gagne en moyenne deux

---

173/ Jacobs, D., Rea, A., « Les jeunes Bruxellois, entre diversité et adversité », *Brussels Studies*, 2007.

174/ Liénard, G., Mangez, É., « Les inégalités socio-culturelles dans les trajectoires scolaires. L'école fondamentale : enjeu crucial », *Les Cahiers marxistes*, n° 234, 2006.

175/ Girès, J., *L'université belge est une université pour les élites*, 2015 : [www.inegalites.be](http://www.inegalites.be).

176/ Chiffres de l'IWEPS pour 2015.

fois le salaire d'un travailleur qui a au maximum un diplôme du secondaire supérieur (31 euros brut de l'heure contre 16 euros)<sup>177</sup>. En outre, les contrats précaires, même s'ils sont en augmentation dans toute la population active, concernent principalement les emplois d'ouvrier<sup>178</sup>. Les jeunes venant de milieux défavorisés sont donc doublement pénalisés : ayant d'abord moins de ressources familiales pour réussir à l'école, ils sont maintenant largement désavantagés sur le marché du travail !

## Ségrégation sociale et transmission du patrimoine

Les inégalités scolaires et professionnelles ne s'arrêtent pas à ces sphères et touchent nos vies dans leurs dimensions intimes, même les relations amoureuses ! En effet, 36 % des travailleurs peu qualifiés sont en couple avec un travailleur peu qualifié, et 67 % des universitaires sont en couple avec un universitaire. Ce phénomène n'est pas étonnant : la société belge étant ségréguée socialement et spatialement, nous fréquentons plus souvent des gens qui nous ressemblent (à l'université, au travail, dans l'espace public, etc.)<sup>179</sup>. À son tour, le phénomène joue un rôle dans la reproduction des inégalités en favorisant – ou empêchant – la transmission de ressources à ses enfants.

Par exemple, si les deux parents possèdent un capital économique, c'est toute la trajectoire des enfants qui sera facilitée, du cadre de vie propice à bien démarrer dans la vie jusqu'à la mise en ménage future, notamment par la possibilité des parents de transmettre des fonds destinés à l'accès à la propriété immobilière pour leurs enfants. La transmission du capital économique, qui avait déjà un poids énorme dans la reproduction des inégalités, redevient un élément prégnant : la richesse provient de plus en plus de l'héritage et non du travail, privilégiant ainsi les familles ayant accumulé du patrimoine familial<sup>180</sup>.

## L'importance des choix politiques

Le constat alarmant que nous faisons sur l'importance des inégalités sociales en Belgique – alors même qu'il s'agit d'un des pays les moins inégalitaires d'Europe ! – n'est pourtant pas inévitable. La lutte contre ce phénomène relève en grande partie de choix politiques. Malheureusement, tant les politiques de restriction budgétaire dans les services publics et la Sécurité sociale que les plans de lutte contre la pauvreté axant les mesures sur la responsabilisation des pauvres (et non sur les mécanismes sociaux

---

177/ L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, *L'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique*, 2015.

178/ Delbar, C., Léonard, É., « Le travail intérimaire », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, Bruxelles, n° 1778, 2002.

179/ Girès, J., *La ségrégation sociale des couples en Belgique*, 2015 : [www.inegalites.be](http://www.inegalites.be).

180/ Dedry, A., *Patrimoines privés en Belgique : « Get rich or die trying » ?*, 2016 : [www.inegalites.be](http://www.inegalites.be).

d'héritage des inégalités<sup>181</sup>) n'autorisent pas à penser que les inégalités vont diminuer dans les prochaines années. Pour aller dans ce sens, il est nécessaire d'agir sur la répartition des richesses par le prélèvement des plus fortunés en faveur des moins favorisés, afin de détruire structurellement les inégalités et leur reproduction de générations en générations.

---

**Pour aller plus loin :**

- › L'Observatoire belge des inégalités : [www.inegalites.be](http://www.inegalites.be).
- › Bihl, A., Pfefferkorn, R., *Le système des inégalités*, La Découverte, Paris, 2008.
- › Peugny, C., *Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*, Seuil, Paris, 2013.
- › Dubet, F., *Les places et les chances. Repenser la justice sociale*, Seuil, Paris, 2010.

---

181/ Girès, J., Ghesquière, F., *La politique de lutte contre la pauvreté en Belgique*, 2015 : [www.inegalites.be](http://www.inegalites.be).



**LES PERSONNES QUI  
SOMBRENT DANS  
LA PAUVRETÉ  
N'ONT PAS LE SENS  
DES PRIORITÉS.  
ELLES PRIVILÉGIENT  
LE FUTILE AU  
DÉTRIMENT DU  
NÉCESSAIRE.**

**« Quand vous êtes salarié et que vous voyez certaines personnes qui partent en vacances aux Bahamas grâce à l'assurance chômage, il est légitime de se dire que ce système marche sur la tête ! »**

Alain Adam, député français (La République en Marche), dans les pages de Paris-Normandie daté du 4 novembre 2017.

**Anne-Catherine Guio**

Luxembourg Institute of Socio-Economic Research

*Les préjugés remettent la responsabilité de la pauvreté sur les épaules de ceux qui en souffrent : c'est de leur faute, ils ne font pas les bons choix, ils ne gèrent pas leur budget comme il le faut, ils ont d'autres priorités quand survient une diminution de leurs ressources, leur capacité de résilience est défaillante. Mais que sait-on en réalité de la manière dont ceux qui font face à la pauvreté réagissent ?*

Lors de l'été 2013, une large étude a été commanditée par la Commission européenne pour mieux comprendre quelles étaient les stratégies mises en place par les citoyens européens face à la crise économique<sup>218</sup>. Cette étude comportait un volet qualitatif, qui portait sur l'impact de la crise auprès de chômeurs vivant dans sept pays européens<sup>219</sup>, et un volet quantitatif. Ce dernier portait sur l'ensemble de la population européenne et visait à identifier quels étaient les biens ou les activités auxquelles les personnes renonçaient quand elles sombraient dans la pauvreté.

**Vivre avec moins**

Dans la partie qualitative, l'étude a mis en lumière de façon très détaillée la manière dont les chômeurs interrogés ont subi les effets de la crise et ont été conduits à revoir fortement à la baisse leur mode de vie. Nombreux sont les entretiens qui révèlent une extrême difficulté à faire face au quotidien. La grande majorité des chômeurs rencontrés décrivent leur situation comme un état de pauvreté, certains parlant même de « survie ». Tous

---

218/ Commission européenne, « Les chômeurs européens face à la crise. Enquête qualitative réalisée dans sept pays de l'Union européenne », écrit par Paugam, S., avec la collaboration de Giorgetti, C., Gloukoviezoff, G., Guerra, I., Laparra, M., Papadopoulos, D., Tucci, I., Vlase, I., rapport final pour la Commission européenne, DG Emploi, affaires sociales et inclusion, octobre 2014.

219/ France, Allemagne, Espagne, Portugal, Grèce, Roumanie et Irlande.



font état de privations dont l'ampleur varie selon la composition du ménage et le niveau des ressources, les plus sévères étant généralement celles connues par les personnes ne disposant d'aucun soutien extérieur et celles des ménages avec enfants.

Ces entretiens montrent que les chômeurs interviewés ont commencé par réduire les postes budgétaires des vacances, des loisirs, de la culture, des sorties au restaurant, de l'achat de vêtements et qu'ensuite ils ont été contraints de mieux contrôler toutes leurs dépenses, y compris les dépenses alimentaires et de santé. La plupart des personnes interrogées déclarent vivre en équilibre précaire. Un simple incident peut tout dérégler. Certains chômeurs déclarent vivre dans l'angoisse des réparations à faire sur leur véhicule souvent usagé ou de la facture d'assurance à payer.

### **Des privations universelles**

La partie quantitative élargissait le champ d'étude à la population totale en se penchant sur les privations occasionnées par la crise. On dispose depuis très longtemps de données sur la structure de consommation des ménages : les dépenses liées à l'alimentation, au logement, à la mobilité, à l'éducation, à la santé, à la culture, aux loisirs et vacances, etc. On sait toutefois peu de choses sur un éventuel ordre de « déconsommation » quand les ménages sont confrontés à l'appauvrissement. Les restrictions en période de crise concernent-elles l'ensemble de ces postes ou, au contraire, certains postes seulement ? Cela dépend-il des goûts et des préférences, du pays, de la culture, de la situation professionnelle ou familiale ?

---

220/ Guio, A.-C., Pomati, M., *How do European citizens cope with economic shock ? Which expenditures are curtailed first ?*, European Commission, Directorate-General for Employment, Social Affairs and Inclusion Directorate, 2013.

221/ Guio, A.-C., Gordon, D., Najera, H., Pomati, M., « Revising the EU material deprivation variables », *Eurostat Methodological Paper*, 2017.

Pour mettre en lumière un éventuel ordre de privation, nous pouvons nous appuyer sur l'enquête européenne sur le revenu et les conditions de vie EU-SILC<sup>220</sup>. Cette enquête dispose d'informations sur différents biens et services jugés comme essentiels pour mener une vie décente dans le pays dans lequel la personne vit<sup>221</sup>. Ces informations sont agrégées pour former un indicateur de « déprivation matérielle et sociale » qui est utilisé (avec d'autres indicateurs) par l'ensemble des États membres pour évaluer leur politique de lutte contre la pauvreté. Une personne souffrant d'au moins cinq manquements dans le paragraphe ci-dessous est considérée comme « déprivée ».

La déprivation matérielle et sociale est mesurée sur la base de 13 items, à savoir : avoir ou non la capacité financière de faire face à des dépenses

imprévues (de l'ordre de 1 000 euros en Belgique) ; de manger tous les deux jours un repas comprenant des protéines ; de chauffer correctement son logement ; de partir une semaine par an en vacances en dehors du domicile (ce compris si ce n'est pas payant) ; d'éviter les arriérés de crédit, de loyer et de paiement ; de disposer (s'il le désire ou s'il en a besoin) d'une voiture ; de remplacer des vêtements usés par des vêtements neufs ; de remplacer les meubles usagers ou cassés ; de disposer de deux paires de chaussures en bon état ; de dépenser une petite somme d'argent chaque semaine pour lui/elle (argent de poche) ; d'avoir des loisirs réguliers (si désirés) ; d'avoir un accès internet (si désiré) ; de voir famille ou amis pour une boisson/un repas au moins une fois par mois (si désiré).

En 2015, 16 % de la population de l'Union européenne (75 millions de personnes) ont subi la privation matérielle et sociale ainsi définie. En Bulgarie et en Roumanie, près de la moitié de la population était dans ce cas. En Grèce, Hongrie ou Lituanie, c'est une personne sur trois qui souffrait de déprivation. À l'autre extrême du classement européen, la Suède, la Finlande, Le Luxembourg ou le Danemark connaissaient des taux d'environ 5 %.

Face à une telle diversité, on peut se demander si l'ordre dans lequel ces privations apparaissent est le même dans les différents pays ou si, au contraire, il diffère selon les pays, les parcours individuels ou les préférences des personnes. En étudiant la fréquence de ces privations, les auteurs ont montré que cet ordre était très comparable entre les différents pays européens. Il diffère non seulement peu entre pays, mais également entre les sous-populations au sein d'un même pays.

Les éléments qui sont « sacrifiés » en premier lieu sont les vacances, l'épargne de précaution (capacité à faire face à une dépense imprévue), le fait de remplacer des meubles usagers, les loisirs, l'argent de poche et les moments entre amis/en famille. Ensuite apparaissent des privations plus élémentaires : le ménage s'enfonce dans les dettes et arriérés de paiement, renonce aux protéines, au chauffage, à la voiture, à internet et finalement au fait d'avoir des chaussures en bon état.

L'universalité de ce classement dans une Europe aussi diverse culturellement et économiquement est un fait remarquable qui permet de penser que, face à l'appauvrissement, les personnes partagent des priorités communes. Cette étude fournit des preuves évidentes contre les affirmations

selon lesquelles la pauvreté est le résultat de dépenses erratiques : les données montrent clairement que les personnes qui manquent des items élémentaires n'ont pas accès aux biens jugés moins nécessaires (vacances, loisirs, vêtements).

---

**Pour aller plus loin :**

› Commission européenne, « Les chômeurs européens face à la crise. Enquête qualitative réalisée dans sept pays de l'Union européenne », écrit par Paugam, S., avec la collaboration de Giorgetti, C., Gloukoviezoff, G., Guerra, I., Laparra, M., Papadopoulos, D., Tucci, I., Vlase, I., rapport final pour la Commission européenne, DG Emploi, affaires sociales et inclusion, octobre 2014.

› Guio, A.-C., Gordon, D., Najera, H., Pomati, M., « Revising the EU material deprivation variables », *Eurostat Methodological Paper*, 2017.

› Guio, A.-C., Pomati, M., *How do European citizens cope with economic shock ? Which expenditures are curtailed first ?*, European Commission, Directorate-General for Employment, Social Affairs and Inclusion Directorate, 2013.

